

Ce groupe est chargé d'étudier l'ensemble des questions liées à l'organisation des écoles.

L'UNSEN-CGT reformule son exigence de lever les sanctions prises à l'encontre des directeurs d'école, son opposition sur le projet de texte EPEP et ses critiques sur l'organisation de la concertation toujours en l'absence des élus politiques.

Présents pour l'administration :

La DGESCO : le directeur général de l'enseignement scolaire : Roland DEBBASCH, la sous-directrice de la vie scolaire et des établissements : Marie-Martine BOISSINOT, les services de la DGRH, la responsable de l'éducation prioritaire : Mme FRISCH, deux inspecteurs généraux, deux directeurs d'école, deux inspecteurs de l'Education nationale, le représentant du réseau européen, Euridice, chargé d'une enquête d'évaluation sur l'autonomie des établissements scolaires en Europe.

Thème de la réunion : place des écoles dans les réseaux Ambition Réussite.

C'est la 3^e réunion du groupe « organisation et fonctionnement des écoles » (29 novembre et 21 décembre 2006), la 4^e sur « les écoles en milieu rural » se tiendra le 2 février 2007.

L'ordre du jour porte sur la description des Réseaux Ambition Réussite et leurs difficultés.

Un séminaire des Réseaux Ambition Réussite a eu lieu le mardi 16 janvier 2007 intitulé « *L'excellence au service des élèves* », réunissant, entre autres, des principaux de collège, des directeurs, des inspecteurs avec pour « *objectif de promouvoir l'innovation dans les Réseaux Ambition Réussite, de fédérer les énergies et assurer un véritable parcours de réussite pour chaque élève* ».

Commentaire : Les organisations syndicales n'y étaient pas invitées ni destinataires d'un bilan, un an après la relance de l'éducation prioritaire.

Nous ne pouvons croire que le ministère après 25 ans de politique des ZEP et un an de Réseaux Ambition Réussite ne puisse communiquer un bilan plus complet que ce compte-rendu succinct présenté oralement.

☒ Bilan des Réseaux Ambition Réussite par Mme FRISCH

- Quelques données : 249 collèges, 1 606 écoles adossées à un collège, au total 1 855 établissements.
- Moyennes : 6,4 écoles par collège, 43 % d'écoles maternelles, 33 % d'écoles primaires, 24 % d'écoles élémentaires, 32 % de moins de 6 classes, 163 élèves en moyenne.
- Ce qui les caractérise : un pilotage simplifié, un projet pédagogique fort, une reconfiguration des réseaux et des écoles, une continuité pédagogique de la maternelle à la 3^e, une liaison et un travail concerté, une instance partagée unique avec le comité exécutif dont sont membres les directeurs d'écoles, qui se réunit toutes les sept semaines pour un pilotage effectif où l'IEN est inclus, le collège comme unité de référence, un contrat ambition réussite de 4 à 5 ans.

Commentaire : le ministère organise cette réflexion sur l'organisation des écoles en tronçonnant le sujet. Il y a cependant une cohérence et des liens entre le projet d'EPEP, les Réseaux Ambition Réussite et le conseil consultatif de réussite éducative et les deux groupes de travail, celui de la DGESCO et celui de la DGRH sur la direction d'école.

Même si le ministère prenant l'article 86 de la loi n° 2004-809 comme appui pour créer un établissement public d'enseignement primaire et conduire son expérimentation, répète depuis le début que, seules, 1 060 écoles seront concernées, nous ne sommes pas dupes ; et sans anticiper sur le temps de l'expérimentation nous pouvons penser que cette organisation concerne à terme toutes les écoles.

.../...

⊗ L'analyse des difficultés repérées dans les Réseaux Ambition Réussite a fait ressortir principalement les points suivants :

- Le projet pédagogique et la place de celui-ci parmi les différents projets.
Commentaire : la question du conseil pédagogique n'a jamais été abordée. C'est curieux de la part du ministère.
- La place de l'IEN et son rôle d'animateur, de formateur, place des conseillers pédagogiques?
- Le rôle d'animation du directeur
Commentaire : il apparaîtrait utile de définir ce qu'est « l'animation pédagogique » peu abordée dans l'enceinte du ministère et d'en cerner le champ d'intervention pour l'IEN et le directeur. Est-ce un domaine commun aux deux ou peut-il être partagé ? Quelle formation à l'animation et qui forme ?
- Le rôle hiérarchique du directeur
Commentaire : le lien avec le projet de décret s'impose et l'on est en droit de se demander quel est ce directeur à qui l'on donne toutes les attributions d'un chef d'établissement sans le dire.
- Le pilotage du réseau
- Le contrat « ambition réussite »
- Le temps pour les réunions
- La prime au mérite
- Le volontariat
Commentaire : pour l'UNSEN-CGT l'éducation prioritaire doit s'appuyer sur des équipes volontaires.
- Les bonnes pratiques
Commentaire : Les expériences menées, les réussites des élèves devraient être valorisées et exploitées, on ne peut sans cesse réinventer et ignorer les équipes souvent remarquables dont les résultats ne sont pas suffisamment valorisés.
- La question des moyens
Commentaire : Même si le ministère dit ne pas vouloir l'é luder, il ne la reconnaît pas comme centrale dans le dispositif envisagé.
- Les enseignants référents, demande de diagnostic sur leurs missions, un bilan des Réseaux Ambition Réussite demandé par le ministre pour fin mars devrait apporter des réponses.
Commentaire : Comme l'affirme le ministère, sont-ils tous volontaires et motivés ? Est-ce semblable pour ceux du premier et du second degré ? 30 % de leur travail serait commun entre collège et école.
- Les assistants pédagogiques
Commentaire : Selon le ministère « un recrutement de qualité » qui répond aux perspectives d'enseigner ? Le retour serait positif mais, là encore, pas de données objectives sur les recrutements et les missions.
- La liaison école/collège
Commentaire : nous insistons sur la nécessité d'un travail de qualité.
- La formation continue
- Rémunération, prime de 1 000 €. *Commentaire* : Quid des relations entre directeur et équipe, de telles solutions pourraient laisser des traces et peser négativement.

Le projet de décret pour la création d'un EPEP est le fil rouge de ces groupes de travail même si le lien paraît parfois lointain. Les points d'appui de la réflexion sur les Réseaux Ambition Réussite font ressortir les éléments communs avec l'EPEP le pilotage : le comité exécutif/le CA, le directeur au rôle d'exécutif, le projet pédagogique très encadré, le caractère peu démocratique (pas de droit d'intervention des personnels et des usagers)...

Notre opposition à ce projet pose la question du rapport de force à construire pour porter d'autres propositions.

Le calendrier ne va pas, pour l'instant, au-delà du 2 février, d'autres réunions devraient être proposées.

L'UNSEN-CGT a insisté sur la nécessité de se donner le temps nécessaire à une large réflexion.
